

Paris, le 14 mars 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quand le sport devient art!
Lancement de l'appel à projets « Fresques Sportives »











Ce jeudi 14 mars, Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Tony Estanguet, président de Paris 2024, Frédéric Sanaur, directeur général de l'Agence nationale du Sport, Patrick Appéré, président de l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES) ont lancé l'appel à projets « Fresques sportives », en marge du Forum Paris 2024, pour inviter les communes à associer le sport à l'art urbain.



Fidèle à leur ambition de renforcer le lien entre culture et sport, le MSJOP, Paris 2024, l'Agence nationale du Sport et l'ANDES unissent leur force, dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024, pour lancer aujourd'hui cet appel à projets « Fresques Sportives ».



Liberté Égalité Fraternité

Cet appel à projets vise ainsi à associer l'art urbain et le sport avec une priorité donnée à la visibilité de l'œuvre dans l'espace public, à la vocation pédagogique et à la mise en valeur des artistes locaux qui contribueront à l'héritage des Jeux. Les dossiers de candidature devront être déposés sur le site de l'Agence entre le 14 mars et le 20 septembre 2024 (via Le Compte Asso).

Les œuvres proposées devront s'inscrire dans l'une des trois thématiques suivantes :

- Mobilisation autour des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ;
- Passage de la Flamme olympique et paralympique en 2024;
- Valorisation du sport d'un point de vue sociétal.

Pour être éligibles, les projets devront :

- Présenter la création graphique envisagée (schémas, visuels, etc.) ou la thématique précise de la création, ainsi que les devis d'intervention correspondants ;
- Préciser les modalités d'implication des associations et du mouvement sportif, du public, de la communauté éducative dans la conception de la création graphique ;
- Porter sur l'alliance de l'art et du sport, avec la célébration de l'excellence, l'inclusion, la diversité culturelle, le sport à l'école, l'universalisme, des athlètes olympiques et paralympiques...

Les œuvres sélectionnées bénéficieront d'un soutien financier allant jusqu'à 15 000€, et plafonné à 75% du budget total.

Un comité de pilotage étudiera les candidatures. Outre les quatre partenaires, il associe également la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture, le Comité paralympique et sportif français, ainsi que le Comité national olympique et sportif français.

Retrouvez les informations détaillées de l'appel à projets <u>sur le site</u> de l'Agence nationale du Sport.

Contact presse

Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques Bureau de la délégation de la communication Jeunesse et Sports

01 40 45 97 97 - 06 14 94 23 43

presse@jeunesse-sports.gouv.fr